

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DREVANT

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de la convocation : 15.04.2026

Date de l'affichage : 15.04.2026

Objet de la délibération : Désignation des délégués aux différentes commissions communales.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Patrick BIGOT, Maire.

Etaient présents : Mrs BIGOT - COZIEN - DELAUNAY - LAMY - MAZERAT - NOGUERA – PASCAUD
RIVIERE

Mmes ANDRE - BALLEREAU – DEMAYER - HELY - GUILLOT - LANGLOIS - MOUZE

Absent excusé : Néant

Absent non excusé : Néant

Madame LANGLOIS Milka est élue secrétaire.

Définition

L'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière.

Rôle

Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

En application de l'article L.2122-22 précité, le maire préside ces commissions. Un vice-président peut être désigné pour chaque commission, lequel pourra les convoquer, fixer l'ordre du jour et les présider si le maire est absent ou empêché. Le secrétariat des commissions municipales est assuré par un membre du personnel communal.

Les séances des commissions ne sont pas publiques. Les membres de la commission sont tenus au devoir de réserve sur les affaires évoquées en séance.

Aucun quorum n'est exigé pour la tenue d'une commission.

LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

- 1- Les finances
- 2- Les bâtiments, patrimoine, cadre de vie et environnement.
- 3- Tourisme
- 4- Sociale, scolaire et périscolaire
- 5- Communication
- 6- Groupes de travail

1/ Commission des finances

Président : BIGOT Patrick

Vice-président : COZIEN Denis

Participants : GUILLOT Elsa

LAMY Pascal

LANGLOIS Milka

MAZERAT Jean-François

PASCAUD Jérôme

Rôles principaux :

- Elaboration des 2 budgets communaux (principal et restaurant scolaire).
- De leur suivi annuel sur la base des éléments fournis par notre secrétaire générale de Mairie.
- Administration générale suivi et contrôle.

2/ Commission bâtiments, patrimoine, cadre de vie, environnement

Président : BIGOT Patrick

Vice-président : LAMY Pascal

Participants : DELAUNAY Jordan

MAZERAT Jean-François

NOGUERA David

PASCAUD Jérôme

Rôles principaux :

- Foncier bâti : entretien, mise en sécurité ERP.
- Cimetière entretien et travaux à venir.
- Voierie communale.
- Fleurissement et plantations.
- Biodiversité, transition écologique.

3/ Commission tourisme

Président : BIGOT Patrick

Vice-président : HELY Nathalie

Participants : DEMAYER Brigitte

GUILLOT Elsa

LANGLOIS Milka

Rôles principaux :

- Animations et festivités.
- Relations avec les associations locales liées au tourisme (CAP, AMICABE, Comité des fêtes...).

4/ Commission sociale/scolaire et périscolaire

Président : BIGOT Patrick

Vice-président : LANGLOIS Milka

Participants : ANDRE Annie

BALLEREAU Virginie

DEMAYER Brigitte

HELY Nathalie

MOUZE Dominique

PASCAUD Jérôme

Rôles principaux :

- Services destinés aux administrés, solidarité.
- Affaires scolaires et périscolaires.
- Animations destinées à nos aînés.
- Animations destinées à la jeunesse.

5/ Commission Communication

Président : BIGOT Patrick

Vice-président : Jérôme PASCAUD

Participants : COZIEN Denis

GUILLLOT Elsa

MAZERAT Jean-François

NOGUERA David

Rôles principaux :

- Petit journal « la gazette communal ».
- Relations avec la presse et les médias.

6/ Création de groupes de travail

 Reprise du restaurant communal

Président : BIGOT Patrick

Vice-président : PASCAUD Jérôme

Participants : BALLEREAU Virginie

COZIEN Denis

LAMY Pascal

LANGLOIS Milka

Le Maire,



Patrick BIGOT.

Le secrétaire de séance,



Milka LANGLOIS.

Date d'affichage en Mairie le : **05 MAI 2026**

Transmise au Représentant de l'État le : **05 MAI 2026**